



Tous savent à présent de quelle manière incroyable monsieur Blanchard avait été accueilli par les directeurs de ces institutions québécoises. Partout où il s'est présenté, on le recevait à bras ouverts. Presque immédiatement, il a obtenu douze différentes bourses d'études offertes gratuitement à ses compatriotes acadiens. Ce furent donc des dons plus que généreux que lui offraient le Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le Collège de Lévis, le Collège de Nicolet et les neuf autres maisons d'enseignement qui ont répondu à son appel.

Monsieur Blanchard est revenu à l'Île, la joie au cœur. Immédiatement, il s'est mis à la recherche de candidats capables de relever le défi et d'aller entreprendre cette nouvelle aventure dans le lointain Québec. Au début, il n'en trouva que sept jeunes intéressés à tenter l'expérience. De ces sept premiers boursiers, trois d'entre eux, Emmanuel Richard, Joseph LeClair et Sylvère Gallant, termineraient leurs études classiques au Québec et poursuivraient par après leurs études théologiques pour devenir prêtres.

L'obtention de ces premières bourses signifiait le début des belles années pour la Société Saint-Thomas-d'Aquin et un regain d'espoir pour les vaillants chefs acadiens de l'Île comme monsieur Blanchard. Chaque automne, on voyait partir de la maison d'autres jeunes, se dirigeant vers tel ou tel collège prendre la place de celui ou de celle qui venait de compléter ses études. En effet, plusieurs demoiselles furent aussi bénéficiaires des bourses offertes par des couvents dirigés par les Ursulines, la Congrégation Notre-Dame et autres. Et ces institutions d'éducation ne furent pas exclusivement au Québec mais plusieurs, comme le Collège Saint-Joseph, le Collège du Sacré-Cœur et le Collège Sainte-Anne, à la Pointe-de-l'Église, se trouvaient plus près de l'Île dans les provinces voisines.

Au moyen de ses démarches parfois peu délicates mais toujours si efficaces, le « grand quêteux », car c'est comme cela que l'on le nommait, avait réussi un pas gigantesque dans

la lutte pour sauver son peuple. Bientôt cette générosité remarquable de la part de nos voisins d'autres provinces canadiennes a procuré d'heureux effets sur l'ensemble des Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard. Conscients et appréciatifs de ces gestes extrêmement positifs de la francophonie à l'extérieur de leur province, les Acadiens de l'Île sont devenus par le fait plus convaincus de l'importance pour eux de faire de leur côté des efforts plus sérieux. Furent ainsi fondées à travers la province de nouvelles succursales de la Société Saint-Thomas-d'Aquin, et un esprit plus coopératif dans le travail que cette Société cherchait à accomplir. Bien des Acadiens croyaient enfin voir l'espoir renaître et la forte possibilité de leur survivance comme peuple distinct avec le patrimoine qu'ils avaient cru destiné à une disparition irréversible.

Toutefois, la pénurie d'enseignants qualifiés pour faire l'enseignement du français dans les écoles de l'Île restait encore un point d'inquiétude pour monsieur Blanchard et les autres dirigeants de la Société Saint-Thomas-d'Aquin. Faisant allusion à cette déficience, à ce manque d'éléments si vitaux à la lutte qui s'avérait longue, monsieur Blanchard disait, lors d'une réunion annuelle de la SSTA à Mont-Carmel : *Il faut apporter remède à cet état déplorable. Nos écoles subissent une véritable misère.*

Encore une fois, la Société Saint-Thomas-d'Aquin chercha à l'extérieur l'aide nécessaire à l'organisation de cours d'été en français destinés aux instituteurs et aux institutrices acadiens de l'Île. À partir de 1938, et pendant plusieurs années, ces enseignants ont pu bénéficier de l'enthousiasme et des connaissances de professeurs compétents venant du Québec et de l'Ontario pour offrir leurs services à leurs confrères acadiens. Et, parmi ces professeurs si capables et si distingués, l'on remarquait l'infatigable Henri Blanchard, vibrant de tout son être et rayonnant de joie à la pensée que la cause des siens recevait un autre souffle de vie nécessaire et bienfaisant.

Chapitre VII : Les résultats positifs de son travail

Sa nomination au poste de directeur adjoint au Collège Prince-de-Galles; les approches des politiciens.

En dépit de son travail sans cesse augmentant et ses nombreux déplacements à l'intérieur de la province comme à l'extérieur, sa carrière d'enseignant n'était pas négligée. Le fait qu'il s'intéressait tant et qu'il se dévouait ainsi à la cause de ses compatriotes acadiens lui avait plutôt gagné l'estime et la considération de ses confrères enseignants et d'un grand nombre de gens de langue anglaise qui connaissaient la vie active qu'il menait. Tous furent fort conscients du fait qu'il ne cherchait jamais à faire avancer la cause des siens au détriment des autres groupes ethniques. Ceci explique, au moins en partie, pourquoi le respect pour lui et pour le travail qu'il entre-

prenait fut si répandu et accepté. En même temps, la grande maîtrise qu'il avait de la langue anglaise lui permettait de travailler tout à fait à l'aise aux confins du Collège Prince-de-Galles et de vivre sa vie quotidienne dans la ville de Charlottetown sans avoir à envisager des problèmes relatifs à ses démarches dans le domaine de la survivance acadienne.

Qu'on le voyait de bon œil au Collège Prince-de-Galles fut bien évident lorsqu'il fut demandé de s'occuper des cercles d'art oratoire collégiaux qui permettaient aux étudiants de mieux se présenter et mieux parler en public.